

Convention constitutive d'un groupement de commandes pour La maintenance du logiciel Protecsys et des installations, développement du logiciel et acquisition d'installations

conformément aux articles L2113-6 à L2113-8 du Code de la Commande Publique

ANNEXE 1

Répartition financière par membres du groupement

Montants maximums TTC sur 4 ans		
CAN	CCAS	VDN
430 000 €	40 000 €	550 000 €